

# **DÉLIBÉRATION PRÉSENTÉE EN CONSEIL SYNDICAL**

#### Du 27 novembre 2024

# LEADER - projet de coopération Inter GAL sur le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire

<u>Rapporteur</u>: Monsieur Eric BUY, Vice-Président du SyMPaC en charge des questions économiques.

La programmation LEADER 2023-2027 prévoit, dans son cadre général, la mise en œuvre de projets de coopération inter GAL, avec une enveloppe financière dédiée. (Fiche action 3).

La Coopération interGAL est un incontournable du programme LEADER. Cette coopération peut se mener à plusieurs échelles, départementales, régionales, nationales et bien sûr européenne. La Région Hauts de France, autorité de gestion du Programme LEADER portera une attention particulière à la capacité des GAL à coopérer.

Ainsi, pour répondre aux objectifs du programme LEADER et poursuivre le travail accompli par le territoire du Pays du Calaisis, nous avons lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des 19 GALs des Hauts de France pour monter ensemble un projet ambitieux autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pour l'heure 4 GALs ont répondu favorablement : le GAL du Pays de Saint-Omer, le Gal du Pays Boulonnais, le GAL de la Thiérache, le GAL des Flandres. La communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole serait également intéressée pour participer à un tel projet.

Ce projet de coopération a pour objectifs de :

- Lutter contre le fléau du gaspillage alimentaire à l'échelle des Hauts de France,
- Nourrir les débats en lien avec l'alimentation par l'entrée « gaspillage alimentaire »,
- Alimenter les plans d'actions des PAT des territoires coopérants,
- Mobiliser et faire converger différents acteurs de la chaîne alimentaire (Restauration hors domicile, restauration collective, agriculteurs, grande distribution) autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Massifier les actions des territoires coopérants en essaimant ou dupliquant les bonnes pratiques à l'échelle des Hauts de France et au-delà.

Pour répondre à ces objectifs, il est envisagé que les territoires coopérants déploient une  $1^{ere}$  action :

Le Gourmet Bag Durable (temps d'ateliers, achat des contenants, campagne de communication : FaceBook, presse, .remake de capsule vidéo....).

Par la suite, en fonction des stratégies territoriales, des diagnostics partagés réalisés et des plans d'actions définis, chaque territoire pourra développer, seul ou à plusieurs, des actions telles que :

- l'achat d'un crumbler et des temps de formation et valorisation afin de lutter contre le gaspillage du pain,
- La mise en place de Frigos solidaires,
- Des actions de formation pour les agents de restauration collective,
- ou encore la conception et la réalisation de kits pédagogiques et l'animation d'actions autour du savoir manger et consommer chez les plus jeunes.

Le calendrier prévisionnel de ce projet prévoit un démarrage du projet en avril 2025 (démarrage des études) et un achèvement en mars 2027 (validation des livrables et évaluation du projet).

Pour réaliser ce projet de coopération, les principaux postes de dépenses identifiés sont :

- achat d'équipements et de matériels productifs non consommables,
- prestations externes (traiteurs, animateurs, experts...),
- prestation communication interne/ externe dépense commune portée par un des GAL coopérant qui procédera, via une convention multipartite, à un appel de fonds pour participation auprès des autres GAL,
- frais de fonctionnement.

Le coût prévisionnel global de ce projet de coopération est estimé à environ 37 000 € HT hors frais salariaux. Chaque GAL devra porter son propre plan de financement.

Le plan de financement prévisionnel du GAL du Pays du Calaisis pour 2025-2026 est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Achat d'équipements et de matériels productifs non consommables	12 000 €	LEADER	40 000 €
Prestations externes ( traiteurs, animateurs, experts)	12 000 €	AUTOFINANCEMENT	10 000€
Prestation communication interne- externe	13 000€		
Frais salariaux y compris coûts simplifiés	13 000 €		
TOTAL	50 000€	TOTAL	50 000 €

# C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Syndical :

- de valider le principe d'un projet de coopération Inter GAL en lien avec le REGAL du Pays du Calaisis sur le périmètre proposé,
- de valider les objectifs poursuivis par ce projet de coopération Inter GAL,
- d'autoriser le président ou son représentant à signer tous les documents relatifs au projet de coopération inter GAL de lutte contre le gaspillage alimentaire.

# Acte certifié exécutoire compte tenu de :

- son envoi en Sous-préfecture le : 3 décembre 2024

- son envoi à l'affichage le : 3 décembre 2024

- sa réception en Sous-Préfecture le : 6 décembre 2024

Le Président du SyMPaC,

Signé électronfquément par : Bernard Delalin Date de signature | 11/12/2024 Qualité : Président du SYMPAC

Bernard DELALIN

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Bernard DELALIN



# **COMITE SYNDICAL DU 27 NOVEMBRE 2024**

Le vingt-sept novembre de l'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le quatorze novembre deux mille vingt-quatre s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC.

#### Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, MM. Fabrice BALLART, Guy BEGUE, Pierre CARON, Bernard DELALIN, Michel HAMY, Laurent LENOIR, Guillaume LOEULLIEUX, Philippe MIGNONET, Pascal PESTRE, Jean-Michel TACCOEN (Grand Calais Terres & Mers);

Mmes Nicole CHEVALIER, MM. Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq);

MM. Eric BUY, Gilles COTTREZ, Claude KIDAD, Thierry GUILBERT (Communauté de Communes Pays d'Opale).

## Etaient excusés:

Mmes Patricia BASSET, Natacha BOUCHART (pouvoir Mr PESTRE), MM. Julien CORDENOS (pouvoir à Mr CARON), Daniel DIWUY, Pierre-Henri DUMONT, Hugo MARCOTTE RUFFIN (Grand Calais Terres & Mers);

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Eric BIAT, Charles COUSIN, Yves ENGRAND (pouvoir Mme CHEVALIER), Olivier MAJEWICZ (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq);

Mme Laurence CHARPENTIER (pouvoir Mr BUY), MM. Gabriel BERLY (pouvoir Mr DELALIN), Bruno DEMILLY (pouvoir Mr COTTREZ), Ludovic LOQUET, Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE, Guy VASSEUR (Communauté de Communes Pays d'Opale).

## Etaient absents:

Mme Claudia ROBERT, M. Guy ALLEMAND (Grand Calais Terres & Mers).

Secrétaire de séance : Monsieur HAMY